

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VIII.

1 MARS 1909

No. 5

SOMMAIRE—La reconnaissance du Saint Père—Le règlement du carême—
Quarante années curé à la Rivière Rouge—Les écoles catholiques dans On-
tario—Ornements, vases sacrés et autres objets—Protestations de M. Lé-
pine—Les Dames Patronnesses de St-Boniface et les Missionnaires Oblates
—Récit d'un missionnaire français. (Suite)—Merveilles de la protection de
Saint Joseph—Notre correspondance—La question scolaire en Angleterre
—Zèle pour la Sainte Messe—Ouelletteville, Alta.—L'apiculture dans la
montagne de Pembina en 1908—Une fondation à Winnipeg—Couvent de
Eorget—Toujours la question des écoles!—La criminalité à Winnipeg—A
propos du mot Priest—"Le Canada Ecclésiastique"—Ding! Dang!
Dong!—R. I. P.

LA RECONNAISSANCE DU SAINT PERE.

DAL VATICANO, 3 février 1909.

Mgr Adélarde Langevin.
Archevêque de St-Boniface.

Monseigneur.

Le Saint Père est très reconnaissant à Votre Grandeur de la
sympathie qu'Elle a témoignée à l'occasion de la terrible catastrophe
de la Sicile et de la Calabre, et de Sa généreuse offrande pour les
victimes. En vous remerciant au nom de Sa Sainteté je vous prie d'a-
gréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments très dévoués en
N. S.

R. CARD. MERRY DEL VAL.

* * *

N. B. Ce numero, par exception, contient vingt pages
Nos lecteurs nous sauront gré des efforts que nous faisons pour ren-
dre la revue intéressante et variée, et, en retour, ils voudront bien
nous venir en aide, les uns en nous procurant de nouveaux abonnés,
et les autres en soldant leur compte.

LE REGLEMENT DU CAREME.

POUR 1909.

Ce règlement sera le même que celui de l'année dernière.

En vertu d'un Indult spécial du Saint-Siège, en date du 27 janvier 1903.

1o Il est permis de faire gras tous les lundis, mardis et jeudis, sans excepter ceux de la Semaine Sainte, et tous les samedis, excepté celui des Quatre-Temps et le Samedi Saint; mais dans ces jours il ne sera permis de faire gras qu'à un seul repas, dans lequel il est interdit de faire usage du poisson.

2o Tous les mercredis et vendredis du Carême sont des jours d'abstinence à tous les repas.

3o Le jeûne reste obligatoire pour chacun des jours du Carême, excepté le dimanche.

Pour compenser cette faveur du Saint-Siège qui veut bien adoucir la loi de l'Église, les fidèles devront faire une aumône. En conséquence, il y aura dans chaque église ou chapelle publique de ce diocèse un tronc spécial que MM. les Curés auront soin de faire placer et d'indiquer aux paroissiens, pour recevoir les aumônes du Carême.

Ces aumônes seront transmises au procureur de l'Archevêché immédiatement après Pâques, pour être employées aux œuvres de charité du diocèse, au choix de l'Ordinaire.

† Adélar, o. m. i.
Arch. de St-Boniface.

QUARANTE ANNEES CURE A LA RIVIERE-ROUGE.

BELLE FETE A STE-ANNE DES CHENES.

La fête patronale de M. l'abbé Raymond Giroux, curé de Ste-Anne des Chênes, se célèbre chaque année avec éclat. Les paroissiens tiennent à profiter de cette occasion pour témoigner à leur vénéré pasteur l'estime et l'affection qu'ils lui portent. Cette année marquait le quarantième anniversaire de l'arrivée de M. le Curé dans la paroisse et l'on avait associé le souvenir de cette date mémorable à la célébration de la St-Raymond.

S. G. Mgr l'Archevêque avait tenu à prendre part à cette fête de famille et à honorer celui qui en était l'objet. Les autres membres du clergé présents étaient le Rév P. Filiatrault, s. j., recteur du collège de St-Boniface, MM. les abbés A. Béliveau, D. D., chancelier, J.-A. Defoy, curé de Thibautville, L.-R. Giroux, curé de La Broquette, L. Bazin, curé de Woodridge, L. Bastien, vicaire, Woodcutter et Lamy, de l'Archevêché.

Le 10 février, à 1½ h. de l'après-midi, les élèves externes présentèrent leurs vœux de fête à M. le curé et à 7½ h. les pensionnaires donnèrent une très jolie séance dramatique et musicale; un nombreux auditoire assistait. Les principaux articles du programme étaient un délicat hommage de fête, un drame comique anglais: *A shattered Dream of Wealth*, et une tragédie rappelant une scène des premiers siècles chrétiens: *Le martyre de Ste Philomène*. Les divers rôles, tant en anglais qu'en français, furent rendus avec beaucoup d'aisance et de naturel. L'épisode du martyre de sainte Philomène respirait l'héroïsme et la piété, et les accents de la jeune élève, représentant la sainte, étaient empreints d'une émotion qui gagnait les cœurs.

Deux adresses furent présentées, l'une à S. G. Mgr l'Archevêque et l'autre au héros de la fête. De la première nous détachons le passage suivant:

Votre voix a nommé lieu de pèlerinage
 Le sanctuaire aimé de cet humble village.
 Oh ! avec quelle foi, vous vous agenquillez
 A l'autel de Sainte Anne !... et vous la suppliez
 De " Garder le Dépôt, " — symbolique devise —
 De protéger l'enfance en veillant sur l'Eglise
 Dont le divin Pasteur vous nomma le gardien:
 Sa houlette est la vôtre, Il est votre soutien.

Dans sa réponse, M. le Curé rappela l'œuvre accomplie depuis plus de 25 ans par les bonnes Sœurs, qui l'ont aidé avec tant de succès à former le cœur et l'intelligence des jeunes générations, dit la sollicitude et l'intérêt qu'il porte à cette maison et remercia ses confrères dans le sacerdoce, et tout particulièrement Monseigneur, de la marque de sympathie et d'amitié qu'ils lui témoignaient.

Mgr l'Archevêque prit ensuite la parole et félicita les élèves du succès qu'elles venaient de remporter, en maniant si bien les deux langues: française et anglaise. Il dit l'émotion qu'inspire à l'âme humaine le drame touchant du martyre représenté et montre les bienfaits de l'éducation chrétienne qui, outre la science profane, communique aux âmes les vertus et le courage des martyrs. " Si les ennemis de nos écoles séparées, ajouta Sa Grandeur, avaient été présents ici ce soir, ils auraient compris pourquoi nous y tenons tant. "

Le lendemain, 11 février, — clôture des fêtes jubilaires de Notre-Dame de Lourdes — avait lieu la fête paroissiale. A 9 hrs. M. le Curé, assisté de diacre et de sous-diacre, chanta une grand'messe à laquelle Mgr l'Archevêque était présent.

A l'issue de la messe, les paroissiens, par l'entremise de M. Bleau, présentèrent une adresse au pasteur qui les dirige depuis quarante ans, et, en même temps que leurs vœux les plus sincères, lui offrirent

comme cadeau de fête, deux anges adorateurs, tenant en mains un luminaire.

M. le Curé répondit avec émotion aux sentiments exprimés et rappela cette messe de Noël de 1868, la première qu'il ait célébrée dans la paroisse. Puis, faisant allusion à la fête du jour, il pria Sa Grandeur de bien vouloir dire quelques mots sur Lourdes. Et les fêtes se terminèrent par une vibrante allocution du Premier Pasteur, montrant toute l'importance des apparitions de la Vierge à Bernadette, au point de vue de l'infailibilité pontificale et des grâces merveilleuses qu'elles ont attiré sur les âmes et la France entière. Rappelant l'admirable union de l'épiscopat français avec le Pape, Monseigneur dit que la France ne saurait périr, car les évêques sont les représentants de l'Eglise de Dieu, et tant que ceux-ci sont debout dans un pays, l'Eglise l'est aussi.

LES ECOLES CATHOLIQUES dans ONTARIO.

L'assaut brutal livré actuellement aux Frères et aux Religieux dans Ontario, sur le terrain de la qualification professorale, indique que la prophétie de feu Mgr Cleary, archevêque de Kingston, commence à se réaliser; "*Si vous êtes écrasés au Manitoba, écrivait ce clairvoyant prélat à Mgr l'Archevêque, nous aurons ensuite notre tour, car vous êtes aux avant-postes.*"

Le gouvernement Whitney, il est vrai, vient de céder pour le moment en accordant aux Frères un permis d'enseigner pendant cinq ans. Mais la menace de leur retirer toute faculté demeure, car ce permis ne constitue pas un brevet d'enseignement légal ordinaire, puisqu'il n'est que temporaire.

Les diplômes des Religieuses, obtenus l'an dernier comme ceux des Frères, en se soumettant à des examens spéciaux, ne valent pas davantage.

Tout ceci, non moins que les efforts tentés même dans la province de Québec pour la réforme du système éducationnel, prouve qu'il y a une organisation secrète qui poursuit systématiquement un but évident: *la ruine de l'enseignement religieux.*

Le programme maçonnique de France fait le tour du monde et le Canada est déjà entamé. Il faut une contre-organisation et une lutte vigoureuse et intelligente. Le laisser-faire n'est ni chrétien ni intelligent; c'est même parfois un crime.

Les Francs-Maçons du Canada ne peuvent-ils pas dire à notre épiscopat ce qu'un de leurs frères de France répondait au vaillant Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, lui demandant pourquoi il persécutait les Catholiques: "*Que ne résistez-vous? Nous sommes étonnés que l'épiscopat ne résiste pas!*"

ORNEMENTS, VASES SACRES et AUTRES OBJETS.

Le besoin d'ornements, de vases sacrés et d'autres objets pour la célébration du culte se fait vivement sentir dans le diocèse. Plusieurs missions nouvelles, très pauvres, sont à pourvoir: Vannes, Lac Pelletier, Villeroy, Rama, Gull Lake et d'autres.

PROTESTATION DE M. LEPINE.

Toute une sensation a été causée par la nouvelle publiée dans un journal de Winnipeg qu'Ambroise Lépine, l'ancien lieutenant de Louis Riel, qui commanda l'exécution de Thomas Scott durant les troubles de la Rivière Rouge, avait offert, moyennant une certaine somme d'argent, à révéler l'endroit où Scott a été inhumé. M. Lépine a publié la lettre suivante dans le *Télégram* du 11 février.

« Mon attention a été attirée sur un article publié récemment et disant que je serais disposé moyennant une considération pécuniaire à révéler l'endroit où repose le corps de Thomas Scott. Je dois déclarer que plusieurs fois on m'a approché à ce sujet, mais j'ai toujours refusé de trahir ce secret. Je n'ai jamais offert de le faire pour une considération pécuniaire. Je désire ajouter que bien que je sois un pauvre homme je sens cependant que je dois garder ce secret pour toujours, et il est parfaitement inutile de m'approcher à ce sujet. »

LES DAMES PATRONNESSES DE ST-BONIFACE
ET LES MISSIONNAIRES OBLATES.

Le 16 février Mgr l'Archevêque est allé à l'hôpital de St-Boniface donner la bénédiction du St-Sacrement, bénir et remercier les dames patronnesses qui ont tant fait par le passé pour l'hôpital et l'orphelinat des filles à St-Boniface et qui, sous la si habile présidence de Madame Lambert, sont plus actives que jamais.

Sa Grandeur a été agréablement surprise et vivement touchée de l'adresse lui par Madame la Présidente et de la gracieuse offrande de \$55 pour sa chère œuvre des Oblates. Nous sommes heureux de publier cette adresse si intéressante et si délicate, qui ne manquera pas d'intéresser tous les amis de nos œuvres de St-Boniface.

A S. G. MONSEIGNEUR L. P. A. LANGEVIN, O. M. I.

ARCHEVEQUE DE ST-BONIFACE.

MONSEIGNEUR,

Les Dames Patronnes de St-Boniface ne peuvent laisser passer le touchant Anniversaire de votre Consécration Episcopale,

sans vous offrir l'expression de leur attachement sincère et de leur entier dévouement envers la personne de leur Premier Pasteur. Elles ont même voulu anticiper ce jour à jamais mémorable, afin d'être les premières à vous redire les vœux de bonheur que nous formons pour vous, MONSEIGNEUR, tant en notre nom qu'au nom de nos familles respectives.

Les œuvres auxquelles nous avons la joie de consacrer nos travaux et nos efforts vous sont particulièrement chères, MONSEIGNEUR, puisqu'elles se rapportent à ceux de vos enfants qui sont les plus malheureux: les malades et les orphelins. Pour soulager les souffrances des malades et donner à leur condition les soins les plus attentifs et les moyens de rétablissement les plus efficaces que la science puisse offrir, nous possédons à St-Boniface un hôpital qui est véritablement un orgueil pour notre Cité et la Province toute entière.

Les bonnes Sœurs de la Charité n'ont reculé devant aucun sacrifice pour prodiguer dans cette maison tout ce qui peut servir au bien-être des malades ou aider leur rétablissement. Elles font encore plus en se donnant elles-mêmes à toutes les heures du jour et de la nuit, avec cette charité débordante que seul l'amour du Christ peut faire naître en une âme. Cette institution est aujourd'hui gênée dans ses développements par suite de la modicité de ses ressources.

Il en est également ainsi de l'Orphelinat de St-Boniface qui ne se soutient pour ainsi dire que par un miracle continu. Les religieuses sont obligées pour donner le nécessaire à ces chères enfants demeurées sans asile et exposées à mille dangers, d'aller tendre la main à toutes les portes, chaque jour de l'année. Elles ne craignent pas pour leurs chères orphelines, de visiter même les chantiers pour recueillir des aumônes. Devant des exemples de dévouement si admirables, comment pourrions-nous rester insensibles? Aussi c'est un honneur pour les Dames Patronnes de pouvoir s'associer aux bonnes Sœurs et de seconder leur zèle, en facilitant autant que possible leur tâche, et en intéressant le public à ces institutions de charité.

Veillez accepter, MONSEIGNEUR, cette humble offrande recueillie parmi les Dames Patronnes: ce petit souvenir quelque modeste qu'il soit, ne pourra manquer de vous être sensible quand nous disons que nous l'offrons pour aider quelque peu à une communauté qui vous est particulièrement chère puisque VOTRE GRANDEUR en est le fondateur. Nous voulons dire les Missionnaires, Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée.

Nous pouvons assurer VOTRE GRANDEUR qu'il y aura toujours à St-Boniface des Dames chrétiennes qui se feront un bonheur de consacrer ce qu'elles peuvent de leur temps et de leur énergie pour un but si noble et que notre Société ne fera que grandir et

se développer sous le souffle généreux qui a inspiré sa fondation. Pour mieux assurer ces légitimes espérances d'avenir et les consolantes réalités du présent, nous prions VOTRE GRANDEUR de vouloir répandre sur nous, nos familles et nos œuvres les bénédictions célestes.

LES DAMES PATRONNES LE ST-BONIFACE,
16 FEVRIER 1909.

RECIT D'UN MISSIONNAIRE FRANÇAIS

PERDU PENDANT CINQ JOURS DANS LES NEIGES DU MANITOBA

IL Y A 48 ANS.

(Suite)

IV PROMESSE DE MESSES AUX AMES DU PURGATOIRE.

Je me rappelai alors la dévotion de mes bons Métis, qui promettaient des messes aux âmes du purgatoire, quand ils se trouvaient *mal pris*, et j'ajoutai en faveur des âmes souffrantes 32 messes, 2 grandes et 30 basses, aux 24 que j'avais déjà à dire, si je parvenais à sortir de là. Ma promesse faite, je m'endormis pour ne me réveiller que très tard le lendemain matin, étonné de ne pas me trouver dans l'autre monde, et me rappelant qu'à mon départ, lors de mon premier voyage à St-Paul, une bonne personne m'avait dit: Prenez garde, petit Père, il pourrait bien vous arriver quelque chose en route. Un tel a dit que vous mourriez sans sacrement." J'en avais ri alors, mais me voyant depuis quatre jours sans pouvoir marcher et sans espoir d'en sortir humainement, je m'adressai à Dieu un peu brusquement: "Je crois, Seigneur, avoir pris vos intérêts: je ne veux pas mourir ici, parce que je ne veux pas que le mensonge triomphe de la vérité." Et je redoublai mes messes aux âmes du purgatoire; au lieu de 32, j'en promis 68: 60 basses et 8 grandes, si je pouvais avoir l'occasion de les dire. Puis je commandai à mon ange gardien d'aller me chercher quelqu'un pour le lendemain, car je voulais m'en aller ce jour-là.

V IL MANGE DU CHEVAL.

Marchant sur mes genoux, en traînant ma robe de Buffalo derrière moi, je me rendis vers mon cheval qui était à peu près à 50 pieds de moi. Mon intention était d'y creuser la neige pour me faire un abri près de son corps, mais je ne pus y réussir, car la neige était trop dure. Je découpai un premier morceau de mon cheval dans un endroit exposé au vent et je fus incapable de le manger: je le trouvais trop fade, parce qu'il était gelé. Mais remarquant qu'entre son corps et les jambes de devant, sur lesquelles il était tombé, il n'é-

tait pas gelé, j'y enfonçai mon petit couteau et en retirai deux ou trois livres de viande que je mangeai presque toute avec une grande satisfaction. Je n'ai jamais mangé de meilleure viande. Après ce bon souper, n'ayant plus la selle et la couverture de mon cheval restées à mon ancienne place, je m'assoupis tout simplement sur la neige et dormis paisiblement jusqu'au milieu de la nuit, où je dus sortir quelques instants de dessous mon Buffalo. Mais ce ne fut qu'un court réveil et je me rendormis profondément. Sur les 8 heures je m'éveillai et mon premier soin fut de manger le petit morceau de viande qui m'était resté de la veille. Soulevant ma robe de Buffalo, je regardai autour de moi pour voir si mon bon ange gardien avait bien rempli sa commission. Il l'avait mieux remplie que je le méritais. En portant mes regards du côté de Pembina, j'aperçus à peu près à un demi mille un jeune homme et deux bêtes à cornes. Je me mis à crier de toutes mes forces, mais plus je criais, plus il semblait que le jeune homme s'éloignait avec ses animaux. Je crus alors que j'étais plus proche de Pembina que je ne le pensais et que ce devait être un enfant, qui avait peur de moi. Alors je lui criai d'aller dire à M. Joseph Rolette que j'étais gelé et de venir me chercher. Cris, paroles, tout était inutile, et il me semblait que tout s'éloignait. Mes yeux me trompaient; rien ne changeait de place. Je ne voyais qu'un jeune homme, et ils étaient deux. Je ne voyais pas de voiture, et il y en avait plusieurs. J'avais beau parler en criant, mes paroles n'étaient pas comprises, car c'était deux Anglais, bien connus alors à St-Boniface, et dont l'un M. Hugh Pritchard, demeurait à Middle Church-Minn. et l'autre le Rév. Samuel Pritchard à Hibbing, Minn.

Le jeune homme était précisément celui qui, le vendredi précédent, était arrivé le soir dans mon campement et que j'avais voulu garder avec moi pour la nuit. Pendant que je criais le bon vieillard dit à son neveu: Qui est-ce qui crie? — C'est un loup. — Les loups ne crient pas si tard le matin. — Oui, mon oncle, je vous le dis, c'est un loup; il a crié toute la nuit. (Si le jeune homme a entendu des cris pendant la nuit, ce n'est pas moi, je crois, qui les ai poussés, car il me semble que j'ai bien dormi toute la nuit.) Quoiqu'il en soit, l'oncle, m'entendant toujours pousser des soupirs, dit à son neveu: Ce ne doit pas être un loup; il faut que j'aille voir, et il vint à moi juste au moment où, fatigué de crier, je me remettais sous mon Buffalo pour me reposer.

VI CHARITÉ D'UN BRAVE ANGLICAN.

En me voyant, le brave homme s'écria: « Pauvre Monsieur, c'est vous qui êtes ici. Vous n'avez rien à manger. Nous n'avons rien nous-mêmes, mais il nous reste une tasse de café que nous avons faite en brisant une caisse de nos marchandises: attendez, je vais vous

la chercher." — "Je vous remercie, Monsieur, je n'ai pas faim ; je viens de manger un bon morceau de la viande de mon cheval; elle est très bonne; vous devriez en couper un quartier vous-même." — Pensant que je délirais, il ne fit pas attention à ma réponse et alla me chercher sa tasse de café. Puis comme le bon Samaritain de l'Evangile, il me débarrassa de mes habits gelés, me chargea sur sa petite voiture, m'enveloppa de couvertures sèches et prit la route de Pembina. Comme ses bœufs marchaient trop lentement, il envoya son neveu en avant avertir qu'on vint me chercher. On me rendit à la tombée de la nuit, le jeudi 8 novembre, chez M. Joseph Rolette. Ces hommes, en me voyant gelé, me mirent les pieds dans une cuvette remplie de neige et commencèrent à me frotter les jambes. Je ne ressentais aucune souffrance, et je crois que si on m'avait dégelé en continuant à me frotter, je n'aurais pas eu besoin d'aucune opération. Mais on ne me frotta que quelques instants. Le moment de souper étant arrivé, on me jeta sur un lit et on ne revint me voir que pour m'apporter mon souper, que je mangeai avec un grand appétit qui ne devait pas durer longtemps. Pendant le sommeil de la nuit, un gros poêle, qui se trouvait dans la chambre, faisait ce que les hommes auraient dû faire le soir; il me faisait dégeler.

[A suivre.]

MERVEILLES de la PROTECTION de SAINT JOSEPH.

HOPITAL ST-JOSEPH DU PORTAGE, KENORA, ONT

En 1902, à la demande de S. G. Mgr l'Archevêque, secondé par un chanoine ami, devenu un évêque déjà célèbre par sa science, les Révdes Sœurs de la Providence de Montréal acceptèrent la fondation d'un hôpital au Portage du Rat. Les conditions étaient si défavorables que le succès de l'œuvre est une vraie merveille, une merveille de St Joseph. Il fallait acheter des Révdes Sœurs "Fidèles Compagnes de Jésus", qui s'éloignaient du diocèse, un superbe immeuble placé dans un endroit idéal, sur les bords du Lac des Bois, et jusque là affecté à un pensionnat de jeunes filles. Il fallait, en outre, contracter une autre dette pour meubler cette maison, selon les exigences des hôpitaux modernes, et lutter contre les autorités et les médecins d'un hôpital déjà établi et accepté par la ville. Au point de vue humain la situation était désespérée.

La Révde Sœur Adrien, femme d'intelligence et de cœur et religieuse de foi, accepta sans sourciller la tâche redoutable qui lui fut confiée par ses Supérieurs. Elle n'avait pas l'expérience des hôpitaux, mais elle avait celle du dévouement; et surtout elle possédait une confiance filiale, sans bornes, au bon St Joseph. Aux moments de dés-

tresse ses prières au grand saint étaient admirables et elle lui écrivait des lettres qui ont dû le faire sourire plus d'une fois. La pauvreté était extrême: on manquait parfois de charbon au plus fort de l'hiver, et la gêne s'était assise en permanence au foyer de cet hôpital entouré de toutes sortes d'oppositions.

Les malades *payants* étaient rares, très rares, mais les malades pauvres affluaient. Et à cette occasion la Supérieure faisait souvent cette remarque: " Chaque fois que nous recevons un pauvre, St Joseph nous envoie un secours en argent ! " — Oh ! la divine Providence ! Qui ne s'y confierait ! — Il fallut bien, en effet, que la Providence intervint, car certains médecins mal disposés venaient chercher à l'hôpital St-Joseph les malades pour lesquels la ville payait une piastre par jour et les faisaient transporter, au risque même de leur vie, à l'autre hôpital.

La mission de visiter les chantiers de bûcherons, en hiver, sur le Lac des Bois et ailleurs, comportait des souffrances bien cruelles, par suite de longs voyages au froid et de l'installation si pénible au milieu de gens grossiers. La Supérieure s'y dévoua sans hésiter et elle trouva des auxiliaires précieux, dont nous devons taire les noms. — Toujours joyeuse et confiante, elle répandait la joie au milieu de ses sœurs alors qu'elle-même avait l'âme navrée. Les Supérieurs n'ont pas toujours le droit de faire connaître leurs souffrances ! Encouragées par son exemple ses sœurs furent héroïques de dévouement.

Peu à peu l'opposition des médecins et des autorités s'amoindrit. Quelques malades *payants* amenèrent des ressources et le Gouvernement d'Ontario payait fidèlement, chaque année, l'allocation accordée par la loi. Les rapports si exacts de la Révde Mère Pierre, secrétaire, étaient acceptés sans la moindre hésitation. Les Sœurs soignaient tout le monde et ne refusaient personne. " La soupe des pauvres, disait la Supérieure, doit être aussi *grasse* que celle des riches. " Que de malades impotents et impossibles, que de blessés hideux trouvèrent là des soins maternels et furent guéris !

Les médecins les plus revêches et les citoyens du Portage touchés de tant d'abnégation de la part des Sœurs s'éprirent de sympathies pour elles. La faveur et les dons affluèrent. Ce fut, chaque année, une *nuée de provisions* (provision shower), qui inonda la maison de vivres excellents. Cette institution originale, encouragée aussi bien par les Protestants que par les Catholiques, mérite d'être signalée comme une preuve touchante de la bonté innée du cœur humain et de la popularité des bonnes religieuses. Cette année, la *nuée* a apporté pour une valeur de \$ 300 en provisions et \$ 100 en argent. Et voilà que tel et tel médecin ne jure plus que par l'hôpital St-Joseph et ne veut plus envoyer ses patients ailleurs. La ville a accordé l'eau et l'électricité *gratuitement*, et plusieurs lampes électriques

éclairaient la statue du bon Saint Joseph, placée au dehors au sommet de la maison.

Les dettes ont diminué considérablement. Et tout cela en *six ans*, grâce à une admirable religieuse, qui disait à sa Supérieure lors de sa nomination: -- Mère, je n'ai jamais vécu dans un hôpital — Vous apprendrez, ma fille. — Et si je ne réussis pas? — Vous reviendrez! — Sœur Adrien a réussi au-delà de toute espérance et justifié la confiance que sa Supérieure avait mise en elle, mais elle ne veut pas qu'on attribue ce succès à d'autre qu'au bon Saint Joseph, qui l'a assistée si visiblement, et elle a mille fois raison.

Vive Saint Joseph! Merci au bon et grand Saint Joseph, patron et sauveur des œuvres désespérées!

Au moment où la bonne Sœur Adrien est rappelée à Montréal, après six années de supériorat, selon la règle de son institut, elle nous permettra bien de lui dire, à travers nos larmes de regret: "Mil fois merci, ma bonne Sœur, et que le bon Saint Joseph vous comble de ses plus douces faveurs. Le bien, que vous avez fait, demeure et votre souvenir ne s'effacera pas de notre mémoire." — Au revoir!

NOTRE CORRESPONDANCE.

Nos lecteurs liront avec intérêt, nous n'en doutons pas, deux extraits de lettres appréciant l'œuvre de nos humbles *Cloches*. Le premier est d'un curé de la ville de Québec et le second d'un autre de la ville de Montréal.

"Je viens m'acquitter, dit le correspondant québécois, de ma dette envers les *Cloches de Saint-Boniface* qui font résonner jusqu'à Québec des notes si religieuses et si patriotiques. Depuis mon voyage au Nord-Ouest l'été dernier je lis vos *Cloches* avec un plus grand intérêt, et il me semble que si vous les adressiez à un certain nombre de curés dans chaque comté de Québec vous récolteriez un bon nombre de nouveaux abonnés."

Notre correspondant nous fait part ensuite de certaines graves réflexions entièrement conformes à notre manière de voir.

"C'est toujours avec un nouveau plaisir, écrit de son côté notre bienveillant ami de Montréal, que je lis votre intéressante revue: *Les Cloches de St-Boniface*. Depuis sa fondation, elle a enregistré bien des nouvelles intéressantes et remué bien des souvenirs du temps passé; c'est précisément ce qui lui donne toujours un regain d'intérêt et d'actualité. Elle nous met parfaitement au courant de l'Eglise du Manitoba. Depuis bientôt quatorze ans que votre vénéré Archevêque est sur le siège archiepiscopal de St-Boniface, que de travaux! que de courses apostoliques! que de fondations d'églises, de paroisses, de couvents, d'écoles, etc.!!! "Deus dat incrementum." Je m'en

réjouis, et je tiens à vous exprimer toute la joie, la satisfaction que j'éprouve en lisant votre intéressante revue. Vous faites une excellente œuvre, " bonum opus operatus es. " Continuez pour le bien de nos coreligionnaires de langue française, pour l'avantage et le progrès de la Sainte Eglise catholique, dont nous aimons, comme votre vénéré Archevêque, à nous proclamer les enfants soumis et dévoués. "

LA QUESTION SCOLAIRE EN ANGLETERRE.

Trois fois déjà, le ministère actuel de l'Angleterre avait présenté un projet de loi scolaire dont les dispositions mécontentaient ceux qui tiennent à la liberté de l'enseignement religieux; et trois fois il avait échoué. Une quatrième fois, il est revenu à la charge, l'automne dernier. Cette fois, les catholiques pensaient bien que le projet ministériel serait adopté, et qu'ils allaient entrer dans une période bien difficile pour leurs écoles. Unis à leurs évêques, et avec le concours des anglicans et du parti irlandais, ils ont mené une lutte très vive; et à la fin ils eurent la satisfaction de voir reculer le ministère anglais, une quatrième fois.

Cela prouve de nouveau qu'une minorité qui n'a pas peur de se défendre est rarement vaincue, sous le régime constitutionnel. Par exemple, on ne rencontre pas dans tous les pays de minorités aussi vaillantes que celle des catholiques du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande!

(*Semaine Religieuse* de Québec.)

ZÈLE POUR LA SAINTE MESSE.

Mgr l'Archevêque est allé visiter à Ste-Anne des Chênes le 11 février deux malades, dont l'un M. J.-B. Désautels est un des plus dignes parmi les anciens Canadiens du pays et on peut dire de lui qu'il n'a jamais manqué la messe le dimanche. L'autre, M Antoine Vandal un ancien du pays, est remarquable par ses marches de 38 milles, le dimanche matin, pour aller de l'endroit appelé: *Le hour* de M. Thibaut [échafaud qui a servi à scier le bois de la vieille cathédrale], aujourd'hui Thibautville, jusqu'à St-Boniface. Il arrivait, dit-on, à la cathédrale dix minutes avant la grand'messe. Il n'était pas en retard lui!

QUELLETTEVILLE, ALTA,

M. l'abbé J. A. Ouellette, curé de Beaumont et missionnaire colonisateur de l'Alberta, travaille actuellement à la fondation d'une réserve catholique et canadienne-française, qui portera le nom de Quelletteville.

Avec l'autorisation de S. G. Mgr J. E. Legal, évêque de Saint-

Albert, le Pacifique Canadien a réservé, pour les Canadiens-Français seulement, 23 000 acres de terre très fertile. Ces terrains se vendent à des conditions fort avantageuses. Une trentaine de familles doivent s'établir en ce nouvel endroit, situé à cinq milles du chemin de fer, dès le commencement du printemps.

Vive la colonisation catholique et canadienne-française !

L'APICULTURE DANS LA MONTAGNE DE PEMBINA DURANT L'ETE DE 1908.

L'ancienne montagne de Pembina paraît une région très favorable à l'apiculture.

Au centre de cette montagne, à Notre-Dame de Lourdes. 34 habitants ont de 1 à 45 colonies, formant un total de 183 colonies. C'est peu; mais les habitants sont absorbés par la culture: ceux-là mêmes qui ont des abeilles, leur consacrent très peu de temps.

Nous allons donner l'état et le rendement du rucher des Pères de la paroisse durant l'été de 1908. Comme il se trouve dans les conditions ordinaires, il fournit, croyons-nous, un spécimen assez exact de l'apiculture dans cette région du Manitoba.

Le caveau avait reçu, au commencement de l'hiver, 62 colonies. L'apiculteur, Dom Paul, les sort le 9 avril: 19 colonies ont péri dans le caveau, faute de nourriture, par suite de méprises et d'autres circonstances défavorables; une dizaine d'autres colonies sont tout à fait à bout de provisions; les autres sont assez vigoureuses. Une colonie d'abeilles noires est placée sur la bascule: elle pèse 59 livres.

Le pillage se met au rucher dans les premiers jours, sans doute à cause de la famine de plusieurs colonies et de la faiblesse d'un certain nombre. Le résultat est que le rucher se trouve réduit, au commencement de mai, à 43 colonies.

Depuis lors, tout est assez régulier.

Le mois d'avril est généralement froid; il tombe de la pluie et même de la neige. La ruche de la bascule descend de 59 livres à 56½; donc diminution de 2 livres ¼. Elle diminue 13 jours, augmente 3 jours, est stationnaire 5 jours. Le maximum de la diminution en un jour est de ½ livre et le maximum de l'augmentation est de ¾ de livre.

Le mois de mai est mêlé de pluie, de neige et de beau temps. Les abeilles augmentent en poids 5 jours, perdent du poids 12 jours et sont stationnaires 14 jours. La diminution totale pour le mois est de 2 livres et l'augmentation totale de 2 livres aussi, en sorte qu'au 31 mai la ruche pèse exactement 56½ livres comme au 1er mai.

Le mois de juin est plus chaud, mais il y a des vents violents.

de la pluie, de légères gelées: la miellée est peu abondante. La ruche de la bascule croît 14 jours, diminue 6 jours, est stationnaire 5 jours. L'augmentation la plus grande en un jour est de $\frac{3}{4}$ de livre, le jour de la fête du Sacré-Cœur, où le thermomètre s'élève à 350 Cent.; l'augmentation pour tout le mois est de 3 livres $\frac{3}{4}$: la ruche pèse 60 livres le 30 juin.

Le mois de juillet est très bon. L'augmentation est de 4 livres le 7 juillet, 5 livres le 8, autant le 9. L'augmentation totale pour le mois est de 53 livres, la diminution de 4 livres. La ruche pèse donc 109 livres le 31 juillet.

Le mois de août est favorable aussi. L'augmentation est de 41 livres $\frac{3}{4}$ en 19 jours; la diminution, de 4 livres en 5 jours; la ruche est stationnaire 7 jours. Durant le mois, la ruche monte de 109 à 146 $\frac{3}{4}$.

Les abeilles butinent encore quelques jours dans le mois de septembre. La ruche de la bascule arrive, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, à 151 livres. Elle a augmenté, durant la saison, de (151 — 59) 92 livres.

En résumé, du 9 avril au 9 septembre, durant ces 152 jours, les abeilles augmentent leurs provisions 78 jours, mangent les provisions acquises 40 jours et recueillent leur entretien seulement 34 jours. Durant les mois d'avril, de mai et de juin, pendant 82 jours, la ruche de la bascule augmente 22 jours seulement, et, après ces 22 jours, n'a encore qu'une livre de plus qu'à la sortie du caveau: (60 — 59) 1. Mais dans le mois de juillet, la ruche augmente 27 jours, et dans le mois d'août, 19 jours: total, 46 jours. Son poids s'élève de 60 livres à 146 livres $\frac{3}{4}$: donc, augmentation de 86 livres $\frac{3}{4}$. Il y a en effet, durant ces deux mois, deux miellées consécutives, longues et abondantes, qui ont fait de cette année, jusqu'alors défavorable, une des meilleures que l'on eût encore vues.

Trois essaims seulement, dont un secondaire, ont été recueillis durant l'été. Un certain nombre d'autres ont été perdus. C'est que l'apiculteur, Dom Paul, est sans aide, que de plus il est professeur, ayant deux classes à faire par jour, et membre d'une collégiale qui chante l'office du jour et de la nuit et dessert une vaste paroisse fort religieuse, donnant beaucoup de travail à ses prêtres. Il n'a guère que ses récréations à mettre à son rucher. Souvent il n'est pas là quand les essaims sortent, et ils s'en vont.

Des 43 colonies du printemps, 4 étaient très faibles ou n'avaient pas de reine; l'apiculteur ne put leur donner assez de soins, ou assez tôt: elles ne fournirent pas de récolte.

Les 39 autres donnèrent du miel, en quantité inégale. Ce furent les hybrides qui en donnèrent le plus: une d'elles en donna jusqu'à 205 livres et une autre jusqu'à 193, sans compter tout ce qui leur fut laissé pour l'hivernement. Les abeilles noires en donnèrent moins.

Le Père Paul a retiré des 39 ruches 3450 livres de miel en gâteaux ou 2400 livres de miel extrait: ce qui fait une moyenne de 87 livres de miel en gâteaux ou de 61 livres de miel extrait, par ruche.

En mettant la livre de miel extrait à 15 cents, ce qui est son prix ordinaire en notre région, le revenu moyen d'une colonie a été cette année de \$ (61 X 0.15) 9.50, c'est-à-dire du 100% à peu près: le revenu maximum d'une colonie a été de \$ (205 X 0.15) 30., soit au moins du 300%. Le revenu total du rucher a été de \$ (2400 X 0.15) 360. Beaucoup de cultivateurs ont moins de revenu avec 100 acres en culture.

Nous ajouterons quelques remarques générales:

1o Le rucher du Père Paul comprend deux sortes de ruches: la ruche américaine à 9, 10 et 12 cadres Langstroth, et la ruche suisse et italienne Dadant-Blatt. Cette année, le rendement des ruches de la première espèce a été de beaucoup supérieur à celui des ruches de la seconde espèce. En d'autres années, les résultats avaient été différents.

2o L'apiculteur a placé le même jour deux hausses sur deux ruches d'égale force: dans l'une, la hausse ne joignait pas très bien et laissait passer un courant d'air: les abeilles mirent beaucoup plus de temps à l'occuper que la hausse de l'autre ruche.

3o Les abeilles ont rempli les hausses beaucoup plus vite lorsque la deuxième hausse a été placée au-dessous de la première: elles semblaient refuser à monter au-dessus d'une grande hausse.

4o Pendant le mois d'août, les abeilles paraissaient avoir de la répugnance à construire des cadres: au contraire elles s'y portaient avec empressement durant le mois de juillet.

5o Les fleurs les plus fréquentées ont été: au printemps, les saules et les arbres fruitiers sauvages; en juillet, le trèfle; en août, le soleil sauvage et la verge d'or, qui donnèrent un miel jaune facilement reconnaissable, puis de nouveau le trèfle. La menthe des bois (*mentha viridis*), qui d'autres années avait donné d'abondantes miellées, fut peu visitée cette année; les fraisiers et le trèfle blanc ne le furent guère plus.

DOM BENOIT.

UNE FONDATION A WINNIPEG.

Les Franciscaines Missionnaires de Québec et de Rome, vont venir, à la demande de Mgr l'Archevêque, fonder une œuvre pour les jeunes filles à Winnipeg.

Les demoiselles, qui travaillent dans les bureaux, trouveront à la nouvelle institution une pension à bon marché. Les jeunes filles arrivant d'Europe et d'ailleurs y seront également les bienvenues et on les aidera à trouver une position.

Les Révérendes Sœurs établiront aussi des ateliers où les jeunes filles pourront apprendre à travailler et à gagner leur vie.

Naturellement ces œuvres auront besoin de sympathies.

Ces Religieuses font des merveilles dans leurs ateliers à Rome, à Paris, à Anvers, à New-York, à Boston, en Chine et au Japon.

Elles sont déjà établies dans le diocèse, à St-Laurent, Man., et à la Rivière aux Épinettes, (Pine Creek) Man.

COUVENT DE FORGET, SASK.

Ce couvent, dirigé par les Sœurs de la Croix de Marinai, compte cette année 55 élèves, dont 46 de langue française.

25 enfants de la localité, dont 15 de langue française, vont à l'école publique.

Les Sœurs ne reçoivent rien du Gouvernement ni de la Municipalité. Elles enseignent le français.

Espérons que cette situation financière si pénible va s'améliorer.

TOUJOURS LA QUESTION DES ECOLES !

Le *Free Press* du 11 février a publié une lettre plus habile que solide et plus perfide qu'habile, sous le titre: " Archbishop Langevin Compulsory Education and School Question."

La première partie, la partie théologique, cite de grands noms et même les Evêques de France, mais elle n'est guère concluante pour un Catholique instruit et aux idées saines. Il est évident que le but de détacher de Sa Grandeur les Catholiques Irlandais et d'amoindrir son prestige afin de permettre à d'autres d'intervenir. Dieu veuille que ce ne soit pas des Catholiques d'Ottawa qui aient fourni des notes ad hoc !

La seconde partie de la lettre est une batterie politique dressée contre Roblin pour le provoquer à régler la question des écoles à son détriment et à ne pas la régler du tout.

Le but final de cette vilaine lettre, écrite évidemment par un politicien en vue, adversaire acharné des Catholiques, est d'empêcher tout règlement de notre question scolaire.

Nous sommes heureux de citer les lettres suivantes qui prouvent que les Catholiques Irlandais de Winnipeg et du Manitoba demeurent loyaux à leur Archevêque comme par le passé, depuis quatorze ans !

Winnipeg, 15 février 1909.

A L'EDITEUR DU " FREE PRESS. "

Monsieur,

Il a paru dans votre numéro du 11 février une lettre concernant

la question des écoles, datée de Winnipeg et signée: *Several Catholics*. Si par cette signature nous devons entendre Catholiques de Winnipeg, nous osons protester contre son contenu. Cette lettre présente sous un faux jour les sentiments et les vues des Catholiques de cette ville, et nous ne croyons pas qu'elle ait été réellement signée par *plusieurs catholiques* demeurant ici. Qu'il nous soit permis de suggérer qu'en une telle matière et dans les circonstances, il serait juste et convenable et, quoiqu'il en soit, certainement intéressant que vos correspondants anonymes découvrent leurs véritables noms et ne cachent pas leur identité sous une signature qui, nous en sommes convaincus, est, pour dire le moins, tendancieuse (misleading).

JOHN K. BARRETT,
JAMES A. DEVINE,
JAMES MCKENTY,
J. D. O'CONNOR,
F. W. RUSSELL.

Les catholiques de Gretna, par une lettre du 16 courant, adressée au *Free Press*, ont aussi protesté contre cette même lettre signée: *Several Catholics*, et mis fortement en doute sa provenance catholique.

Les signatures de la lettre de Gretna sont:

L. ERK,
W. SCHIMNOSLEY,
T. SHEEDY.

Au moment où nous mettons sous presse, ces deux importantes communications demeurent encore sans réponse.

LA CRIMINALITE A WINNIPEG.

Les statistiques de la police de Winnipeg pour l'année 1908 accusent un total de 7387 cas enregistrés au dossier de la cour, soit une moyenne d'environ 25 cas pour chaque journée de cour. Pas moins de 11 assassinats ont été commis pendant l'année. Sur 4807 personnes mises en état d'arrestation 4169 ont déclaré habiter Winnipeg et 638 d'autres endroits. Ces 4807 personnes arrêtées appartenaient à 42 nationalités différentes!

Ces simples données sont de nature à inspirer de tristes réflexions aux partisans de l'immigration intense, qui, sous prétexte que pour peupler un grand pays il faut la *quantité*, se soucient peu de la *qualité*.

Mieux vaut procéder avec lenteur et discernement que de jeter indistinctement dans nos vastes plaines de l'Ouest tant d'éléments divers, dont l'avenir constitue déjà un problème national.

A PROPOS DU MOT *PRIEST*.

Nous croyons devoir protester contre l'emploi du mot *priest* appliqué à des individus qui n'ont aucun caractère sacerdotal, tel que cela est arrivé récemment lors d'une arrestation à Winnipeg. Certains grands journaux, le *Free Press* en particulier, se sont plu à imprimer ce mot plusieurs fois au cours d'une longue histoire de mœurs très scabreuse. Ce n'est pas la première fois que la chose se produit. On dirait que l'on met vraiment de la complaisance à discrediter ainsi le sacerdoce catholique, le seul véritable.

LE CANADA ECCLESIASTIQUE.

Le magnifique annuaire du clergé canadien, publié chaque année par la Cie Cadieux & Derome, de Montréal, contient des données historiques très importantes. Elle évoque le souvenir de la série des anciens curés et desservants d'un grand nombre de nos paroisses canadiennes. Cet ouvrage est très utile pour les membres du clergé et tous devraient se le procurer.

DING ! DANG ! DONG !

S. G. Mgr Emile Grouard, O. M. I., est arrivée le 15 février à St-Boniface et est repartie le lendemain pour son vicariat apostolique d'Atabaska. Sa Grandeur revient de Rome, où Elle a assisté au Chapitre qui a élu S. G. Mgr Dontenville, Supérieur Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

— Le 16 mars un service anniversaire sera chanté à 9 hrs à St-Norbert pour le repos de l'âme de Mgr Ritchot, P. A.

— Le 16 février, Mgr l'Archevêque a présidé le banquet d'ouverture de la tombola, organisée à Winnipeg, en faveur de l'école libre de la paroisse française du Sacré-Cœur, si habilement dirigée par le R. P. Portelance, O. M. I.

— Le 17, Monseigneur a présidé au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface la clôture de la retraite des Frères convers Oblats, prêchée par le R. P. Jaslier, O. M. I. — Le soir une jolie séance a été donnée en français et en anglais en l'honneur de Sa Grandeur.

— Nous apprenons avec douleur la mort de M. l'abbé Vacher, P. S. P., procureur du Collège Canadien à Rome. Sa mémoire vivra longtemps dans le souvenir des membres du clergé qui ont eu l'avantage de le connaître au Collège Canadien où il les recevait avec tant d'affabilité.

— La nouvelle du choix de Montréal comme lieu de réunion du Congrès Eucharistique international de l'an prochain a porté la joie dans tous les cœurs catholiques manitobains.

— L' A. C. J. C. poursuit sa campagne pour l'obtention de la reconnaissance *pratique* des droits du français dans les services d'utilité publique dans la province de Québec. Bon courage, tenacité et succès!

— Le *Semeur*, par la plume d'un jeune apôtre, préconise l'établissement des retraites fermées au Canada, particulièrement pour les jeunes. C'est une idée féconde en fruits de salut et nous souhaitons vivement la voir se réaliser.

— En union avec les anciens de St-Hyacinthe, nombreux dans le diocèse, nous saluons avec joie la réapparition du *Collégien* et nous lui souhaitons longue vie.

— M. Marion, commissaire d'écoles, déclarait récemment, en présence de Mgr l'Archevêque, que la commission scolaire de St-Boniface dépense \$ 33 000 annuellement.

— M. l'abbé A. Duplessis a été nommé vicaire de la cathédrale, et M. l'abbé J. A. Dufresne missionnaire de la région de Swift Current, avec la desserte de Lac Pelletier, de Gull Lake, de Herbert et des nouvelles colonies en formation: Villeroy et Jeanne d'Arc.

— Le R. P. Henri Boëls, c. s. s. r., passé au rite ruthène, est arrivé le 6 janvier. Il est domicilié à Yorkton.

— Le 14 février, incendie de la vieille église de Notre-Dame de Lourdes, Man. Les assurances couvrent à peu près les pertes.

— Le R. P. Téléphore Filiatrault, s. J., remplace le R. P. Louis Drummond, et M. Joseph Bernier, m. p. p., succède à son père, feu le sénateur Bernier, comme représentants du Collège de St-Boniface dans le Conseil de l'Université.

— Le 18 février les élèves de l'Académie de l'Immaculée Conception, tenue par les Révérends Sœurs de Jésus-Marie, ont donné une séance en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée de M. le curé Cherrier dans la paroisse. A cette occasion les paroissiens ont présenté à leur vénéré pasteur une riche chasuble de \$ 200.

— Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt l'énergique et très élaboré discours prononcé le 16 février au parlement de Winnipeg par M. le Député de St-Boniface. Nos remerciements et nos félicitations.

— MACBETH: L'Académie Campion du Collège de St-Boniface a rendu avec un véritable succès lundi le 22 février, la grande tragédie de Shakespeare, intitulée *Macbeth*. Mgr l'Archevêque présidait la soirée; S. G. était accompagnée d'un nombreux clergé. Nos sincères

félicitations aux jeunes tragédiens et au R. P. Filion, s. j., le principal organisateur.

— PROGRES DU DIOCESE: A Rama, Sask., une colonie polonaise, comptant plus de cent familles, a bâti l'an dernier une chapelle de 28 X 42 pieds, non encore bénite. Les RR. PP. Rédemptoristes de Yorkton visitent ce poste depuis trois ans. La colonie est à 8 milles de Rama, son bureau de poste, et à 10 milles d'Invernavy.

— BEL EXEMPLE A IMITER: Un des curés du diocèse nous a envoyé \$21 pour 42 abonnements. C'est une réduction de 50%. Nous sommes tout disposés à faire la même réduction à tous ceux qui nous enverront, au moins, 25 abonnements. — S'abonner aux *Cloches*, c'est aider une bonne œuvre, dont le besoin est grand.

— PAROISSIENS GENEREUX: Les paroissiens de St-Léon ont souscrit la somme de \$ 4255 pour terminer l'intérieur de leur église et bâtir une sacristie. Voici des détails intéressants: 1 paroissien a souscrit \$25; 10, chacun \$30; 1 autre, \$35; 3, chacun \$50; 27, chacun \$75; 7, chacun \$100; 1 autre, \$105; 7, chacun \$125; autre don, \$40. Vraiment ces braves catholiques sont admirables et leur digne curé, le R. P. Marie-Antoine Straub, c. r. i. c., mérite des félicitations. Nous approuvons surtout le pasteur et les ouailles d'avoir évité les ennuis et les embarras d'un bazar. — A d'autres d'en faire autant!

— RETRAITE A BALGONIE: Le R. P. Laufer, o. m. i., a prêché aux fidèles de Balgonie une retraite de huit jours, en allemand, avec grand succès. Plusieurs paroissiens ont communiqué presque tous les jours. Cette retraite a été prêchée dans la première semaine de février.

— ERRATA: Dans le précédent numéro, p. 46, dans la phrase: Au banquet officiel du soir Mgr. l'Archevêque a béni la *lutte*, il faudra lire la *table*; et dans l'article sur Vannes, p. 42, premier alinéa, remplacer: *Irlandais* luthériens par *Islandais* luthériens.

— NOS VISITEURS: RR. PP. Husson, o. m. i., procureur des missionnaires d'Athabaska; D'Alton, o. m. i., curé de Ste-Marie; Lauzon, c. s. v. curé de Dauphin; Sauner, m. s. c., curé de South Qu'Appelle; J. V. Campeau, curé à Holyoke, Mass.; Heynen, curé de Bruxelles; M. Cloutier, curé de St-Norbert; Campeau, curé de St-Eustache; St-Amand, curé de St-Jean-Baptiste; N. Poirier, curé de St-Maurice; J. A. Bastien, curé de Ste-Amélie; Poloska, curé de Huns' Valley; Margos missionnaire à Shoal Lake; P. Bernier, c. r. i. c., curé de Végreville, Alta; Joubert, curé de Starbuck; Labbé, missionnaire à Vannes.

R. I. P.

M. William Chamard, décédé à la Pointe-au-Pic, Qué.

— Révde Sœur St-Ambroise, née Rose de Lima Hébert, des Sœurs Grises de la Croix, décédée à Ottawa.